Tribune RIDHE

Règles pour les contributeurs et modèle d'article

Règles pour proposer un article

Tribune RIDHE publie des articles d'opinion et d'analyse de défenseur·e·s des droits humains, d'expert·e·s, de militant·e·s et de collègues du réseau. Ces règles garantissent la qualité, la cohérence et la sécurité des auteur·e·s.

Aspect	Règle	Aspect	Règle
Longueur	Entre 800 et 1 200 mots.	**Liens**	Jusqu'à trois liens en début d'article (voir modèle).
Langue	Espagnol, anglais ou français. RIDHE peut le traduire dans les deux autres langues.	**Sources**	Données et citations avec leur source en lien ou en référence.
Titre	12 mots maximum, clair et direct.	**Images**	Facultatif : 2 maximum, avec droits d'utilisation et légende créditant l'auteur·e.
Chapeau	2 ou 3 lignes résumant l'idée principale.	**Format**	Document Word (.docx), sans mise en page.
Auteur·e	Nom, fonction ou organisation, pays, photo de profil et courte biographie (50 mots maximum).	**Originalité**	Texte inédit, ou déjà publié avec autorisation expresse.

Ton et contenu

- Analyse fondée sur les faits et sur une approche fondée sur les droits humains.
- Désaccord respectueux : on débat d'idées, on n'attaque pas les personnes.
- Pas de propagande partisane, de discours de haine ni de contenu discriminatoire.
- Langage clair et inclusif, pour un large public.

Sécurité des auteur·e·s

Si publier sous votre nom peut vous mettre en danger, vous pouvez signer d'un pseudonyme ou en tant qu'« Auteur·e protégé·e ». RIDHE garde votre identité confidentielle.

Comment l'envoyer

1. Écrivez à **info@ridheuropa.org** avec l'objet : *Tribune RIDHE – [titre de l'article]*.
2. Joignez l'article au format Word, votre photo et votre biographie.
3. L'équipe éditoriale répond sous 10 jours ouvrables.
4. Si des modifications de style ou de longueur sont nécessaires, nous vous les proposons avant publication.
5. Nous publions l'article sur notre site et le diffusons sur les réseaux sociaux de RIDHE.

Droits et responsabilité

Les auteur·e·s conservent leurs droits et autorisent RIDHE à publier, traduire et diffuser le texte. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteur·e·s et ne reflètent pas nécessairement la position de RIDHE.

Thèmes de Tribune RIDHE

Nous accueillons des articles sur les axes de travail du réseau :

- **Démocratie et espace civique :** recul démocratique, libertés d'association, d'expression et de réunion.
- **Droits numériques et intelligence artificielle :** désinformation, surveillance, vie privée et IA responsable.
- **Justice climatique et défenseur·e·s de la terre :** climat, territoire et peuples autochtones.
- **Vérité, justice et redevabilité :** mémoire, réparation et mécanismes internationaux.
- **Genre, mobilité et apatridie :** droits des femmes, exil, migration et déchéance de nationalité.
- **Éducation en situation d'urgence :** accès à l'éducation en temps de crise, éducation numérique et employabilité.
- **Entreprises et droits humains :** devoir de vigilance et travail décent.
- **Jeunesse et participation :** leadership des jeunes, innovation sociale et Café des droits.

Vous avez un autre sujet lié aux droits humains ? Envoyez-nous un résumé de 3 lignes avant de commencer à écrire.

Modèle d'article

Chaque article d'un·e contributeur·rice est publié avec cet en-tête. Les trois liens figurent au début, avant le texte.

TRIBUNE RIDHE · Opinion

[Titre de l'article]

[Chapeau : 2 ou 3 lignes avec l'idée principale]

Par [Prénom et nom] · [Fonction / organisation] · [Pays] · [Date]

Liens

1. Lien 1 : [Profil de l'auteur·e : LinkedIn, site web ou réseau social]
2. Lien 2 : [Organisation ou projet]
3. Lien 3 : [Ressource associée : rapport, vidéo ou publication]

[Corps de l'article : 800 à 1 200 mots]

À propos de l'auteur·e : [Biographie, 50 mots maximum]

Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur·e et ne reflètent pas nécessairement la position de RIDHE.

Vous souhaitez écrire pour Tribune RIDHE ? Écrivez-nous à info@ridheuropa.org